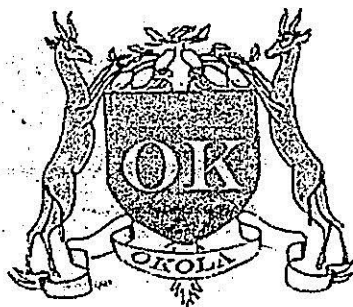


COMMUNE D'OKOLA

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DES MARCHES



OK

OKOLA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

CONTRACT BOARD

OBJET : ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OKOLA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS, NOTAMMENT :

LOT 1 : TRAVAUX D'EXTENSION EN RESEAU DE L'AXE KONABENG CENTRE – CETIC DE MADIBA ;

LOT 2 : TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE BT DE LA LOCALITE DE NKOLMEDOUA (CAMSUCO) (2KM).

ADDITIF N° 001

Afin d'apporter des corrections aux incohérences résultant du Dossier d'Appel d'Offres susvisé en objet, le Maire de la Commune d'Okola informe les soumissionnaires concernés des modifications suivantes :

Au lieu de :

PIECE N°1: AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

VERSION FRANCAISE

6. Acquisition et retrait du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés sis à l'Hôtel de Ville d'Okola, dès publication du présent avis, contre versement (remise de l'original de la quittance de paiement) d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA Payable à la recette municipale d'Okola.

7 – Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Bureau de l'Assiette Fiscale sise à l'Hôtel de Ville d'Okola au plus tard le 10 mai 2023 à 11 heures précises, heure locale contre récépissé et devra porter la mention :

9 – Ouverture des plis :

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 10 mai 2023 à 12 H heures, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune d'Okola, dans la salle de réunions de la Maison de la Culture d'Okola.

11-Principaux critères d'évaluation

11.1. Critères éliminatoires:

- absence de la Caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- pièce administrative absente ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 9 de l'Article 92 du Décret N° 2018/366 du 20

- juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- c) fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
 - d) non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
 - e) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
 - f) offre financière incomplète ;
 - g) absence de l'autorisation d'accès au réseau ENEO en cours de validité délivré par le DG d'ENEO.

VERSION ANGLAISE

6. Tender file acquisition

The tender file may be retrieved and acquired during working hours at Contract Board, located in Okola City Council, as from publication of this notice, upon presentation of a receipt testifying payment of a non-refundable application fee of fifty thousand (50,000) FCFA to be paid at the Municipal Collector.

7 – Submission of tenders

Each tender drafted in English or French in seven (7) copies, one (01) original and six (06) copies marked as such, sealed must reach the Taxes Base Post Office, located in Okola City Council, no later than 10th of May 2023 at 11 a.m. local time .

9– Opening of tenders

Opening of the tenders will be done no later than 10 of May 2023 at 12 p.m. local time prompt by the Internal Tender Board, located in conference hall of LA MAISON DE LA CULTURE D'OKOLA.

11. Main evaluation criteria

A). Eliminary criteria:

- a) absence of bid bond at the opening of tenders;
- b) Incomplete or non-compliant of administrative file subject to the provision of point 9 of article 92 of the decree N° 2018/366 of 20th of June 2018 relating to Public Contracts Code;
- c) False declaration or falsified document.
- d) Non satisfaction of at least 70% of the essential criteria;
- e) Omission of a quantified unit price from the price schedule;
- f) Incomplete financial offer;
- g) The non-presentation of a valid Authorization to access ENEO networks delivered buy DG of Eneo

PIÈCE N° 3 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

5. Principaux critères

Critères éliminatoires :

- a. absence de la Caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b. pièce administrative absente ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 9 de l'Article 92 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- c. fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- d. non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
- e. omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- f. offre financière incomplète ;
- g. absence de l'autorisation d'accès au réseau ENEO en cours de validité délivré par le DG d'ENEO.

9. Présentation de l'offre :

- h. Le soumissionnaire est tenu de présenter une offre conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres. Les offres seront présentées dans trois plis fermés et scellés, comprenant respectivement :

1. Enveloppe A - Volume 1. : Dossier administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

- a. Caution de soumission provisoire émise par une banque de premier ordre agréée par le MINFI d'un montant de :

N° LOT	MONTANT DE LA CAUTION (FCFA)
1	702 000 (Sept cent deux mille)
2	200000 (deux cent mille)

- b. Copie certifiée du Registre de commerce par le greffier du Tribunal compétent de ressort ;
- c. Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI ;
- d. Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois ;
- e. Attestation pour soumission signée du Directeur Général de la CNPS datant de moins de trois (03) mois ;
- f. Attestation de non redevance datant de moins de trois (03) mois délivrée par les services fiscaux compétents;
- g. Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP datant de moins de trois (03) mois ;
- h. Quittance d'achat du DAO au montant de cinquante mille (50 000) Francs CFA ;
- i. Attestation de visite du site contenant la description dudit site, signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- j. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphé à chaque page et signé à la dernière page ;
- k. Cahier Des Clauses Administratives Particulières (CCAP paraphé à chaque page et signé à la dernière page ;
- l. Autorisation d'accès au réseau ENEO en cours de validité ;
- m. Accord de groupement le cas échéant ;
- n. Engagement sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné de chantiers au cours des trois dernières années et ne figure pas dans la liste des entreprises défailtantes.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces 2), 3) ,8), 9), 10) et 11) étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

2. Enveloppe B – Volume 2. : Offre Technique :

Le Dossier Technique contiendra les pièces ci-après :

- a. Pour le personnel d'encadrement :
 - a.1. Liste du personnel ;
 - a.2. Organigramme du projet ;
 - a.3. CV et attestation de disponibilité signés et datés des intervenants ;
 - a.4. copies certifiées conformes des Diplômes ;

a.5. Photocopies certifiées conformes des Cartes Nationales d'Identités signées trois (03).

b. Le personnel minimum exigé au soumissionnaire est le suivant :

b.1. Un Conducteur de travaux, Ingénieur des Travaux du Génie électrique, électrotechnique, électromécanique, (bac +3 ou plus), ayant une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la réalisation des travaux d'électrification rural et une ancienneté d'au moins trois (03) ans au poste de conducteur des travaux ;

b.2. Un chef chantier, Technicien Supérieur en électrotechnique, électricité ou électromécanique ayant une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine d'électrification ;

b.3. Un chef d'équipe d'élagage agréé par ENEO ;

b.4. Un chauffeur de grue, qualifié en levage mécanisé ;

b.5. Un responsable administratif et financier, technicien ou baccalauréat en gestion / comptabilité ayant une expérience d'au moins deux (02) ans dans la gestion administrative et financière.

13. Dépôt des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la mairie d'Okola, au plus tard le 10 mai 2023 à 11 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

14. Lieu, date et heure de l'ouverture des plis :

L'ouverture des plis se fera en un temps.

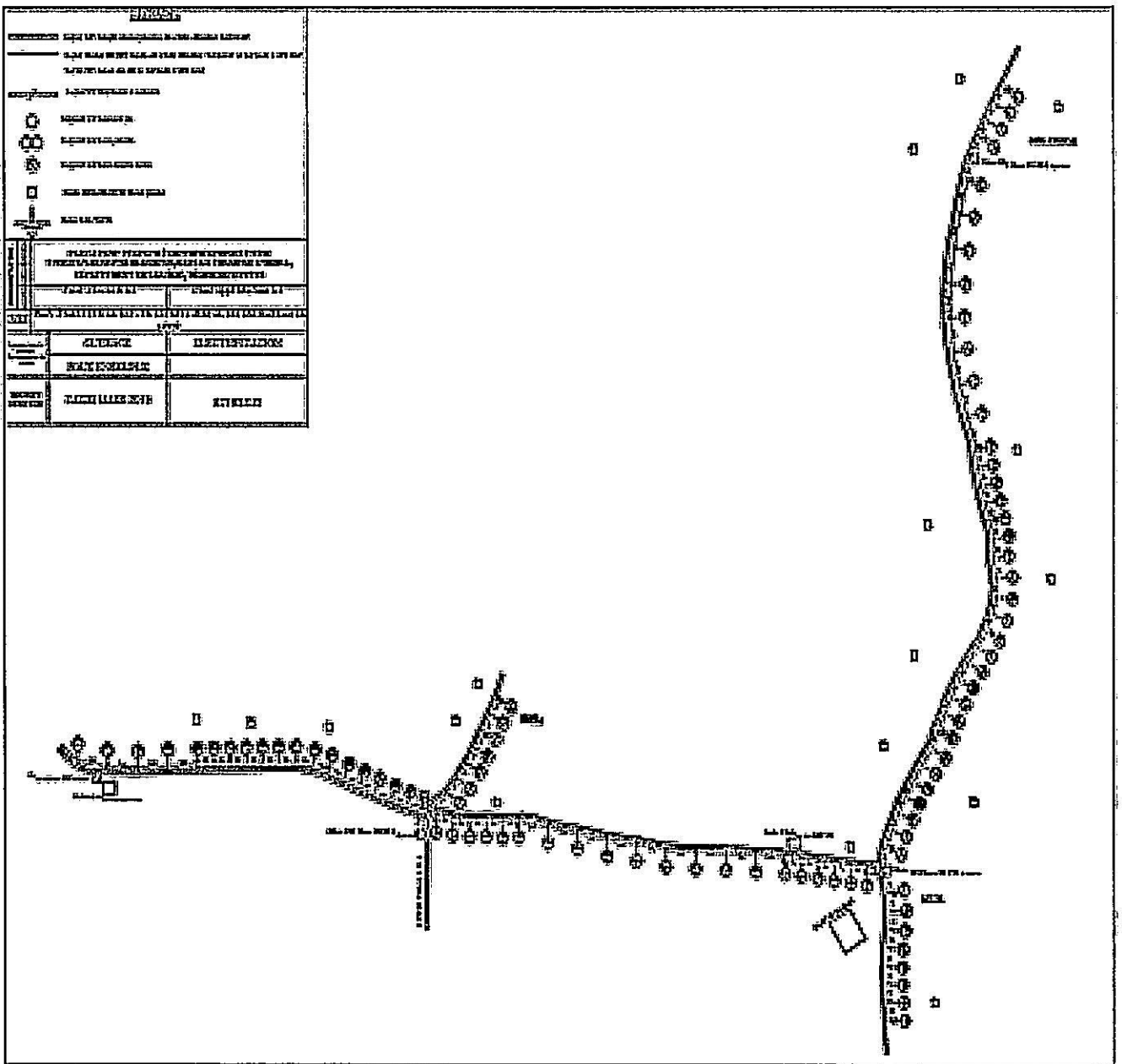
L'ouverture des offres aura lieu le 10 mai 2023 à 12 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Okola, sise à la salle de réunions de la Maison de la Culture d'Okola

GRILLE DE NOTATION TECHNIQUE

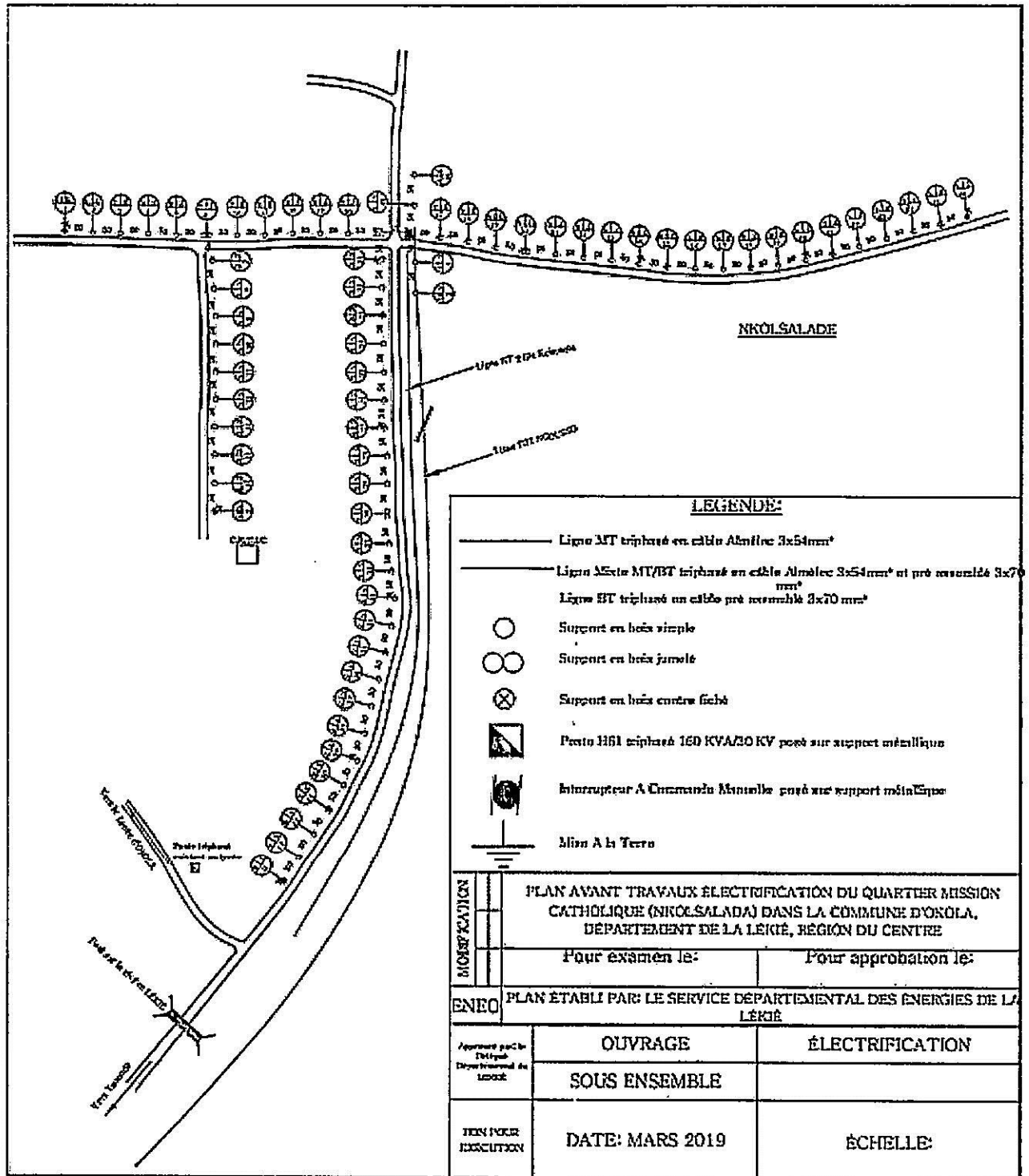
N°	Désignation	Exigences	Conforme (oui ou non)
Personnel d'encadrement			
1	Un Conducteur de travaux Ingénieur des Travaux du Génie électrique, électrotechnique, électromécanique, (Bac+3 ou plus)	Ayant au moins cinq (05) ans dans les travaux similaires et une ancienneté d'au moins trois (03) ans au poste de conducteur des travaux	
		Attestation de disponibilité+ Photocopie certifiée de la Carte Nationale d'Identité	
2	Un chef chantier Technicien Supérieur électricien électrotechnique, électromécanique	Ayant au moins cinq (05) ans dans les prestations similaires.	
		Attestation de disponibilité+ Photocopie certifiée de la Carte Nationale d'Identité	
3	Un responsable administratif et financier Technicien ou baccalauréat en gestion et comptabilité	Ayant une expérience d'au moins deux (02) années dans le domaine de la gestion administrative et financière.	
		Attestation de disponibilité+ Photocopie certifiée de la Carte Nationale d'Identité	
4	Un chef d'équipe d'élagage	Agrée par ENEO	
		Attestation de disponibilité+ Photocopie certifiée de la Carte Nationale d'Identité	

5	Un chauffeur de grue Certificat de Travail	Qualifié en levage mécanisé	
		Attestation de disponibilité+ Photocopie certifiée de la Carte Nationale d'Identité	
TOTAL de oui obtenu dans la rubrique «Personnel d'encadrement» sur 10/oui			
II Références techniques			
1	Liste des références générales dans le domaine de la construction des équipements de production, de transport et de distribution d'électricité et d'installations électriques (05 dernières années)	Une (01) référence	
		Une (01) référence	
2	Liste des références de l'entreprise dans le domaine de construction des réseaux de distribution en moyenne tension ou en basse tension (05 dernières années).	Une (01) référence	
		Une (01) référence	
TOTAL de oui obtenu dans la rubrique «Références techniques» sur 4/oui			
III Les moyens techniques et matériels			
1	Un camion benne	En propre ou location (Justificatifs y afférents).	
2	Un camion grue	En propre ou en location (Justificatifs y afférents).	
3	Un véhicule de liaison de type 4x4 tout terrain (Pick-up).	En propre ou en location (Justificatifs y afférents).	
4	Matériels de sécurité (cônes de balise, paires de gants, casques, ceintures, chaussures)	En propre (Justificatifs y afférents).	
5	Autres matériels (paires de grimpettes, poulies de déroulage MT et BT, cordes de service et coupe-câbles, tronçonneuses, pince à sertir, pince à feuillard, serre-joints)	En propre (Justificatifs y afférents).	
TOTAL de oui obtenu dans la rubrique «Moyens techniques et matériels» sur 5/oui			
IV Méthodologie d'exécution			
1	Description de la méthodologie d'exécution des travaux (organigramme du personnel du chantier et de l'entreprise...)		
2	Sécurité du personnel est prise en compte		
3	Respect des règles environnementales assuré		
4	Il est prévu l'entretien durant la période de garantie		
5	Dispositions prises pour la lutte contre le VIH -SIDA sont prises		
6	Prise en compte de la méthode HIMO		
7	Délai d'exécution et planning	Inférieur ou égal à trois (03) mois	
TOTAL de oui obtenue dans la rubrique «Méthodologie d'exécution» sur 7/oui			
V Capacité financière			
1	Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à la motié de l'enveloppe prévisionnel du lot sollicité, délivrée par une banque autorisée à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics		
TOTAL de oui obtenue dans la rubrique «capacité financière» sur 1/oui			
TOTAL DE OUI A OBTENIR SUR 27 OUI			
Le soumissionnaire a-t-il obtenu au moins 70% des critères essentiels soit 19/oui?			
NB: Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots.			

LOT 1



LOT 2



LEGENDE:

- Ligne MT triphasé en câble Alufilec 3x54mm²
- Ligne M.É. ou MT/BT triphasé en câble Alufilec 3x54mm² et pré assemblé 3x70mm²
- Ligne BT triphasé en câble pré assemblé 3x70mm²
- Support en bois simple
- ⊖ Support en bois jumelé
- ⊗ Support en bois contre fiché
- ⚡ Poste HTBT triphasé 160 KVA/30 KV posé sur support métallique
- ⚡ Interrupteur A Commande Manuelle posé sur support métallique
- ⚡ Mise à la Terre

MOBILISATION	PLAN AVANT TRAVAUX ÉLECTRIFICATION DU QUARTIER MISSION CATHOLIQUE (NKOLSALADA) DANS LA COMMUNE D'ONOLA, DÉPARTEMENT DE LA LÉNIÉ, RÉGION DU CENTRE	
	Pour examen le:	Pour approbation le:
ENEO	PLAN ÉTABLI PAR: LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DES ENERGIES DE LA LÉNIÉ	
Approuvé par le Directeur Départemental de l'Énergie	OUVRAGE	ÉLECTRIFICATION
	SOUS ENSEMBLE	
TRIN POUR EXÉCUTION	DATE: MARS 2019	ÉCHELLE:

Lire :

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

VERSION FRANÇAISE

6. Acquisition et retrait du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés sis à l'Hôtel de Ville d'Okola, dès publication du présent avis, contre versement (remise de l'original de la quittance de paiement) d'une somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000) FCFA Payable à la recette municipale d'Okola.

7 – Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Bureau de l'Assiette Fiscale sise à l'Hôtel de Ville d'Okola au plus tard le 12 mai 2023 à 11 heures précises, heure locale contre récépissé et devra porter la mention :

9 – Ouverture des plis :

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 12 mai 2023 à 12 H heures, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune d'Okola, dans la salle de réunions de la Maison de la Culture d'Okola.

11-Principaux critères d'évaluation

11.1. Critères éliminatoires:

- a) absence de la Caution de soumission, ou non-conformité de cette dernière à l'ouverture des plis ;
- b) pièce administrative absente ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 9 de l'Article 92 du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- c) fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- d) non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
- e) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- f) offre financière incomplète.

VERSION ANGLAISE

6. Tender file acquisition

The tender file may be retrieved and acquired during working hours at Contract Board, located in Okola City Council, as from publication of this notice, upon presentation of a receipt testifying payment of a non-refundable application fee of twenty five thousand (25,000) FCFA to be paid at the Municipal Collector.

7 – Submission of tenders

Each tender drafted in English or French in seven (7) copies, one (01) original and six (06) copies marked as such, sealed must reach the Taxes Base Post Office, located in Okola City Council, no later than 12th of May 2023 at 11 a.m. local time .

9– Opening of tenders

Opening of the tenders will be done no later than 12 of May 2023 at 12 p.m. local time prompt by the Internal Tender Board, located in conference hall of LA MAISON DE LA CULTURE D'OKOLA.

11. Main evaluation criteria

A). Eliminary criteria:

- a) absence of bid bond, or non-compliance of the latter at the opening of bids;
- b) Incomplete or non-compliant of administrative file subject to the provision of point 9 of article 92 of the decree N° 2018/366 of 20th of June 2018 relating to Public Contracts Code;
- c) False declaration or falsified document;
- d) Non satisfaction of at least 70% of the essential criteria;
- e) Omission of a quantified unit price from the price schedule;
- f) Incomplete financial offer.

PIEGE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

5. Principaux critères

Critères éliminatoires :

- i. absence de la Caution de soumission, ou non-conformité de cette dernière à l'ouverture des plis ;
- j. pièce administrative absente ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 9 de l'Article 92 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- k. fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- l. non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
- m. omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- n. offre financière incomplète.

9. Présentation de l'offre :

- o. Le soumissionnaire est tenu de présenter une offre conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres. Les offres seront présentées dans trois plis fermés et scellés, comprenant respectivement :

1. Enveloppe A - Volume 1. : Dossier administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

- a. Déclaration d'engagement du soumissionnaire conformément au modèle 7 ;
- b. Caution de soumission provisoire émise par une banque de premier ordre agréée par le MINFI d'un montant de :

N° LOT	MONTANT DE LA CAUTION (FCFA)
1	702 000 (Sept cent deux mille)
2	200 000 (deux cent mille)

- c. Copie certifiée du Registre de commerce par le greffier du Tribunal compétent de ressort ;
- d. Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque agréée par le MINFI ;
- e. Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois ;
- f. Attestation pour soumission signée du Directeur Général de la CNPS datant de moins de trois (03) mois ;

- g. Attestation de non redevance datant de moins de trois (03) mois délivrée par les services fiscaux compétents;
- h. Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP datant de moins de trois (03) mois ;
- i. Quittance d'achat du DAO au montant de cinquante mille (50 000) Francs CFA ;
- j. Attestation de visite du site contenant la description dudit site, signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- k. Autorisation d'accès au réseau ENEO en cours de validité ;
- l. Accord de groupement le cas échéant ;
- m. Engagement sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné de chantiers au cours des trois dernières années et ne figure pas dans la liste des entreprises défailtantes.

En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces 2), 3), 8), 9), 10) et 11) étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

- n. Caution de soumission provisoire émise par une banque de premier ordre agréée par le MINFI d'un montant de :

N° LOT	MONTANT DE LA CAUTION (FCFA)
1	702 000 (Sept cent deux mille)
2	200 000 (deux cent mille)

- h. Quittance d'achat du DAO au montant de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA ;

2. Enveloppe B – Volume 2. : Offre Technique :

Le Dossier Technique contiendra les pièces ci-après :

- a. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphé à chaque page et signé à la dernière page.
- b. Cahier Des Clauses Administratives Particulières (CCAP paraphé à chaque page et signé à la dernière page.
- c. Pour le personnel d'encadrement :
 - c.1. Liste du personnel ;
 - c.2. Organigramme du projet ;
 - c.3. CV et attestation de disponibilité signés et datés des intervenants ;
 - c.4. copies certifiées conformes des Diplômes ;
 - c.5. Photocopies certifiées conformes des Cartes Nationales d'Identités signées trois (03).
- d. Le personnel minimum exigé au soumissionnaire est le suivant :
 - d.1. Un Conducteur de travaux, Ingénieur des Travaux du Génie électrique, électrotechnique ,électromécanique, (bac +3 ou plus), ayant une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la réalisation des travaux d'électrification rural et une ancienneté d'au moins trois (03) ans au poste de conducteur des travaux ;
 - d.2. Un chef chantier, Technicien Supérieur en électrotechnique, électricité ou électromécanique ayant une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine d'électrification ;
 - d.3. Un chef d'équipe d'élagage agréé par ENEO ;
 - d.4. Un chauffeur de grue, qualifié en levage mécanisé ;
 - d.5. Un responsable administratif et financier, technicien ou baccalauréat en gestion / comptabilité ayant une expérience d'au moins deux (02) ans dans la gestion administrative et financière.

13. Dépôt des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la mairie d'Okola, au plus tard le 12 mai 2023 à 11 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

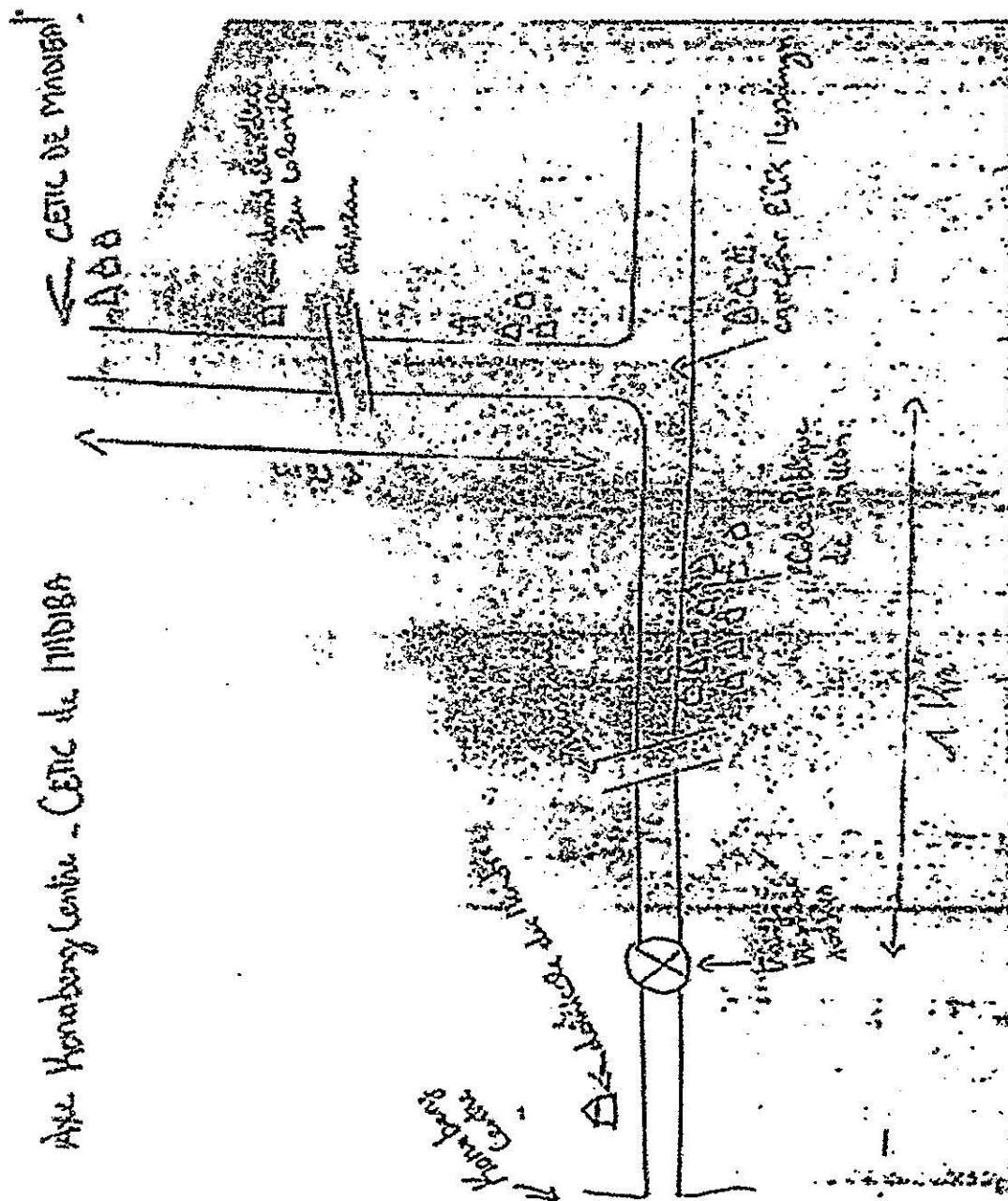
14. Lieu, date et heure de l'ouverture des plis :

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le 12 mai 2023 à 12 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Okola, sise à la salle de réunions de la Maison de la Culture d'Okola

PIECE N°11: ETUDES PREALABLES

LOT 1



GRILLE DE NOTATION TECHNIQUE

N°	Désignation	Exigences	Conforme (oui ou non)
Personnel d'encadrement			
1	Cahier Des Clauses Administratives Particulières.	Paraphé à chaque page et signé à la dernière page.	
2	Cahier des Clauses Techniques Particulières.	Paraphé à chaque page et signé à la dernière page.	
3	Un Conducteur de travaux	Ayant au moins cinq (05) ans dans les travaux similaires et une ancienneté d'au moins trois (03) ans au poste de conducteur des travaux	
	Ingénieur des Travaux du Génie électrique, électrotechnique, électromécanique, (Bac+3 ou plus).	Attestation de disponibilité+ Photocopie certifiée de la Carte Nationale d'Identité	
4	Un chef chantier	Ayant au moins cinq (05) ans dans les prestations similaires.	
	Technicien Supérieur électricien électrotechnique, électromécanique.	Attestation de disponibilité+ Photocopie certifiée de la Carte Nationale d'Identité	
5	Un responsable administratif et financier	Ayant une expérience d'au moins deux (02) années dans le domaine de la gestion administrative et financière.	
	Technicien ou baccalauréat en gestion et comptabilité.	Attestation de disponibilité+ Photocopie certifiée de la Carte Nationale d'Identité	
6	Un chauffeur de grue	Qualifié en levage mécanisé	
	Certificat de Travail.	Attestation de disponibilité+ Photocopie certifiée de la Carte Nationale d'Identité	
TOTAL de oui obtenu dans la rubrique « Personnel d'encadrement » sur 10, oui			
II. Références techniques			
1	Liste des références générales dans le domaine de la construction des équipements de production, de transport et de distribution d'électricité et d'installations électriques (05 dernières années)	Une (01) référence	

2	Liste des références de l'entreprise dans le domaine de construction des réseaux de distribution en moyenne tension ou en basse tension (05 dernières années).	Une (01) référence	
TOTAL de oui obtenu dans la rubrique Références techniques sur 4 oui			
III	Les moyens techniques et matériels		
1	Un camion benne.	En propre ou location (Justificatifs y afférents).	
2	Un camion grue.	En propre ou en location (Justificatifs y afférents).	
3	Un véhicule de liaison de type 4x4 tout terrain (Pick-up).	En propre ou en location (Justificatifs y afférents).	
4	Matériels de sécurité (cônes de balise, paires de gants, casques, ceintures, chaussures).	En propre (Justificatifs y afférents).	
5	Autres matériels (paires de grimpettes, poulies de déroulage MT et BT, cordes de service et coupe-câbles, tronçonneuses, pince à sertir, pince à feuillard, serre-joints).	En propre (Justificatifs y afférents).	
TOTAL de oui obtenu dans la rubrique Moyens techniques et matériels sur 5 oui			
IV	Méthodologie d'exécution		
1	Description de la méthodologie d'exécution des travaux (organigramme du personnel du chantier et de l'entreprise...).		
2	Sécurité du personnel est prise en compte.		
3	Respect des règles environnementales assuré.		
4	Il est prévu l'entretien durant la période de garantie.		
5	Dispositions prises pour la lutte contre le VIH -SIDA sont prises.		
6	Prise en compte de la méthode HIMO.		
7	Délai d'exécution et planning	Inférieur ou égal à trois (03) mois	
TOTAL de oui obtenue dans la rubrique Méthodologie d'exécution sur 7 oui			
V	Capacité financière		
1	Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à la moitié de l'enveloppe prévisionnel du lot sollicité, délivrée par une banque autorisée à		

émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.	
TOTAL de oui obtenue dans la rubrique «capacité financière» sur 1 oui	
TOTAL DE OUI A OBTENIR SUR 27 OUI	
Le soumissionnaire a-t-il obtenu au moins 70 % des critères essentiels, soit 15 oui sur 21.	
NB: Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots.	

Toutes les autres dispositions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) restent inchangées. Le présent additif prend effet à la date de sa signature.

Fait à Okola le 08 mai 2023

LE MAIRE,



Dr Na Vincent De Paul